

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

Saint-Etienne, le – 8 SEP. 2020

Objet : Conseil architectural - Expérimentation de permanences délocalisées »

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Département propose depuis de nombreuses années un conseil architectural gratuit à la population ligérienne et aux collectivités.

Actuellement, des permanences à destination des particuliers sont organisées au sein des Maisons Départementales de l'Habitat à Roanne, Montbrison et Saint-Etienne. **Le Département lance une expérimentation avec 8 sites supplémentaires de septembre à Février prochain :**

- Belmont-de-la-Loire,
- Boën-sur-Lignon,
- Charlieu,
- Feurs,
- Renaison,
- Rive-de-Gier,
- Saint-Chamond,
- Saint-Just-Saint-Rambert,

Vous trouverez les dates et lieux de ces permanences supplémentaires sur la page suivante https://www.loire.fr/jcms/c_13081/l-assistance-architecturale.

Je vous remercie de relayer cette information auprès de vos administrés et vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Mme Christiane JODAR
Vice-présidente
chargée de l'ingénierie territoriale

Pièces jointes : 2

Copie pour information :
Les conseillers départementaux

Votre interlocuteur :
Laetitia MICHEL
Chargée de mission Architecture
et Urbanisme
Nos Réf. : LMi/LMa
Tél. : 04 77 12 52 26
laetitia.michel@loire.fr

**Pôle Attractivité, Animation
territoriale et Enseignement**

**Direction de l'Ingénierie
Territoriale**

*Service de la Contractualisation
Territoriale et de
l'Accompagnement des
Communes*

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42